



LE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE

SALLE 2 X 18M AVEC FINALE OUVERT
SELECTIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

DU 28 ET 29 JANVIER 2017

est organisé par la compagnie d'arc de SANNOIS

LIEU

PALAIS DES SPORTS JEAN CLAUDE BOUTTIER
RUE DU POIRIER BARON
95110 SANNOISIENNE

HORAIRES DES TIRS

	Ouverture du greffe	Flèches d'échauffement (*)	Début des tirs
Samedi départ 1	7h00	7h20	7h45
Samedi départ 2	13h30	14h05	14h30
Dimanche départ 3	7h00	7h20	7h45
Dimanche départ 4	13h30	14h05	14h30

(*) Suivie IMMEDIATEMENT des volées comptées PAS de volées d'essai

Le contrôle du matériel se fera pendant l'échauffement

Les duels sont réservés aux archers du département

	Composition
Samedi départ 1	Vétérans - Super vétérans Hommes et femmes classique Vétérans - Super Vétérans Hommes et femmes compound
Samedi départ 2	Benjamins - Minimes - Cadets - Juniors Hommes et Femmes Classique
Dimanche départ 3	Cadets - Juniors - Seniors Hommes et femmes Compound Jeunes - Scratches Hommes et Femmes Sans Viseur
Dimanche départ 4	Seniors Hommes et Femmes Classique

BLASONS:

TRISPOTS de 60 pour les Benjamins Minimes Homme et Femmes classique
MONOSPOT de 60 pour les jeunes Hommes et Femmes sans viseur
MONOSPOT de 40 pour les scratches Hommes et Femmes sans viseur
TRISPOTS de 40 pour les autres catégories

RECOMPENCE:

Les podiums et récompenses seront remis après chaque départ.
Seuls les archers présents auront leurs récompenses.

INSCRIPTIONS:

Les archers désirant participer au championnat départemental devront se préinscrire sur le site du département dans l'onglet «Championnats du 95», avant le 23 janvier 2017.

Après la clôture des pré-inscriptions le Commission Sportive enverra aux Compagnies/Clubs liste des sélectionnés.

Les quotas sont susceptibles d'être modifiés en fonction des préinscriptions tant que le départ n'est pas rempli.

Seules les inscriptions suivies de leur règlement seront prises en compte.

Le comité prend en charges l'inscription des femmes de (benjamine à super vétéran) à condition qu'elles participent au championnat.

Les inscriptions hors département seront prise à partir du 24 janvier si places disponible.

Prix de l'engagement: 7€ Toutes catégories - sauf les femmes prise en charge du département

Hors département: 8€

INSCRIPTION: LA FLECHE SANNOISIENNE
Claude HERVE
130 BD CHARLES DE GAULLE
95110 SANNOIS

RECOMMANDATIONS:

Licence ou justificatif selon le règlement en vigueur

Utilisation des flèches < carbone > sous la responsabilité de l'archer

Chaussure salle exigées. Tenue blanche ou de compagnie "obligatoire"

Buffet et bar à votre disposition pendant la durée du concours



Les quotas sont donnés à titre indicatif

Les quotas sont susceptibles d'être modifiés en fonction des préinscriptions tant que le départ n'est pas rempli.

Ne pas tenir compte de la valeur des quotas (variable) pour se préinscrire.

Pour un départ donné les quotas peuvent être augmentés si:

- Le départ n'est pas complet,
- Des catégories n'ont pas remplies leurs quotas.

Les finales et les petites finales se tireront ensemble.

Les archers de la finale tireront sur la même butte et non sur buttes différentes.

Les archers de la petite finale tireront sur la même butte et non sur buttes différentes

Exemple: Finale classique senior homme sur butte de tir N°1 archer A et B.

Petite finale classique senior homme sur butte de tir N°2 archer A et B.

QUOTAS DU TIR QUALIFICATIF A TITRE INDICATIF

Arc classique et sans viseur

	B	M	C	J	S	V	SV	J-BB	S-BB
FEMME	3	5	10	4	16	7	4	-	6
HOMME	4	10	14	6	40	15	8	3	10

Arc poulies

	B	M	C	J	S	V	SV	J-BB	S-BB
FEMME			3	3	7	3	3		
HOMME			6	4	16	10	6		

SELECTION DES DUELS A TITRE INDICATIF

Classique et sans viseur

	B	M	C	J	S	V	SV	J-BB	S-BB
FEMME	-	1/2	1/4	1/2	1/8	1/2	1/2	-	1/2
HOMME	1/2	1/4	1/4	1/2	1/8	1/8	1/4	-	1/4

Poulies

	B	M	C	J	S	V	SV	J-BB	S-BB
FEMME			-	-	1/4	-	-		
HOMME			1/2	1/2	1/8	1/4	1/2		

L'organisateur se réserve le droit de modifier le début des duels en fonction du nombre de participant.

Il n'y aura pas de duels si moins de 4 dans la catégorie



